

COMPTE RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
Votants	15
Absents	5
Pouvoir	5

L'an deux mil vingt et un
Le premier juillet , à 20 heures
Le Conseil Municipal de la commune de
Margerie-Chantagret dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de
Monsieur Georges BONCOMPAIN,
Maire de Margerie-Chantagret
Date de convocation : 25 juin 2021
Date d'affichage : 25 juin 2021

Présents : BONCOMPAIN Georges — VERNET Monique – BARRET Philippe - BUTIN
Isabelle –CHASSAGNEUX Nicolas – DEVIDAL Laure – DEVIDAL Patrice -
KERTZINGER Peggy – MONDON Isabelle

Absents excusés : PEYRARD Philippe – FAYE Eric - PERAT Jean-Claude – MORIN
Roger – BERTOLINI Caroline – PEYRARD Catherine

Secrétaire : VERNET Monique

Pouvoirs : C.BERTOLINI donne pouvoir à L.DEVIDAL
E.FAYE donne pouvoir à M.VERNET
P.PEYRARD donne pouvoir à P.DEVIDAL
R.MORIN donne pouvoir à N.CHASSAGNEUX
C.PEYRARD donne pouvoir à I.BUTIN
JC PERAT donne pouvoir à P.BARRET

ORDRE DU JOUR :

- Prolongation garderie du soir jusqu'à 18h30
- Choix prestataire pour étude du plan guide des espaces publics
- Renouvellement CDD DELORME Sarah

Mr le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- Achat d'un karcher d'eau chaude
- Feu d'artifice fête patronale

Le compte-rendu du 20 mai est approuvé à l'unanimité.

OBJET : Prolongation de la garderie du soir jusqu'à 18 h 30

DEL 42-2021

- Vu la demande de certains parents d'élèves pour prolonger la garderie de l'école jusqu'à 18h 30
 - Vu la réponse de l'enquête publique qui a été adressée à tous les parents d'élèves,
 - Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- DECIDE de mettre en place la garderie du soir jusqu'à 18h30 pour une période d'essai de septembre jusqu'à Noël au tarif de 1 € pour la demi-heure supplémentaire.

OBJET : Choix du prestataire pour étude du plan guide des espaces publics

DEL 43-2021

Mr le Maire explique au conseil municipal que 3 sociétés d'architectes, paysagistes, économistes ont été consultées pour l'étude du plan guide des espaces publics (place de la mairie, placette vers la bibliothèque, parking stade, zone école et city-stade, zone devant l'église) :

- Société BIVOUAC/PMU..... 32 600 € HT
- Société FABRIQUE..... 38 200 € HT
- YAN ARCHI..... 33 260 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec une abstention :

- DECIDE de retenir l'entreprise BIVOUAC/PMU qui a la meilleure note technique(ex aequo avec la société FABRIQUE) et le meilleur prix, 32 600.00€ HT
- AUTORISE le maire à signer la commande et tous les autres documents relatifs à ce dossier.

OBJET : Renouvellement du CDD de Sarah DELORME

DEL 44-2021

Mr le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler le contrat CDD de Melle DELORME Sarah, qui travaille au sein de l'équipe technique à l'école communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de renouveler le CDD de Melle DELORME Sarah, à partir du 1^{er} septembre 2021 jusqu'aux vacances de Noël, pour 11 h hebdomadaire.

OBJET : Achat d'un karcher d'eau chaude pour l'employé communal

DEL 45-2021

Mr le Maire explique qu'il serait souhaitable d'acheter un karcher d'eau chaude pour l'employé communal.

Après avoir discuté avec le comité sports et loisirs, celui-ci serait d'accord pour acheter ce karcher en commun avec la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en accord avec le président du comité sports et loisirs :

- DECIDE d'acheter le karcher modèle 220 V, 145 bar de pression, réf MH 3C – 145/600 PAX
Marque Smil'Blue au prix de 2 770 € HT avec participation du comité sports et loisirs

OBJET : feu d'artifice pour la fête patronale

DEL 46-2021

Cette année la fête patronale aura lieu le 17 et 18 juillet.

En 2020 nous avons contacté la société « PANDORA » qui nous avait fait une proposition pour 1350 € TTC pour un feu d'artifice sonorisé.

Pour 2021, la société « PANDORA » a refait un devis au prix identique.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- DECIDE de passer commande auprès de la société « PANDORA » pour 1 350 € TTC
- DONNE son accord au maire pour signer tous les documents relatifs au feu d'artifice.

OBJET : Questions diverses

- Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les 2 dossiers présentés

N°délibération	Objet
42	Prolongation de la garderie du soir
43	Choix prestataire pour étude du plan des espaces publics
44	Renouvellement du CDD de Sarah DELORME
45	Achat d'un karcher
46	Feu d'artifice pour fête patronale

BONCOMPAIN Georges		DEVIDAL Laure	
PEYRARD Philippe	<i>Excusé</i>	KERTZINGER Peggy	
FAYE Eric	<i>Excusé</i>	MONDON Isabelle	
VERNET Monique		BERTOLINI Caroline	<i>Excusée</i>
BARRET Philippe		PERAT Jean-Claude	<i>Excusé</i>
BUTIN Isabelle		DEVIDAL Patrice	
MORIN Roger	<i>Excusé</i>	PEYRARD Catherine	<i>Excusée</i>
CHASSAGNEUX Nicolas		Secrétaire de séance	